



**Note du collectif accueil des personnes âgées
aux USD, aux Syndicats
Contexte et plan de travail**

Le mardi 21 février 2019, une délégation intersyndicale s'est rendue à l'Elysée pour remettre les 35000 cartes pétitions et les centaines de motions avec vos revendications ! Au préalable, un RDV avait été sollicité auprès du président de la république qui n'a pas daigné répondre laissant les professionnels dans la détresse. Devant cette situation, la CGT vous invite à faire entendre vos droits et à venir massivement le 19 Mars 2019 à l'appel de l'interprofessionnel. Les gouvernements successifs ont été alertés sur la dégradation des conditions de travail du personnel dans les établissements accueillant des personnes âgées du secteur public, associatif et privé lucratif. Des conflits éclatent dans différents établissements en particulier à cause des conditions de travail très dégradées. La mise en place de nouvelles organisations du temps de travail : changement d'horaires, passage de 7 h en 12 h, modification du cycle de travail avec l'objectif de réduire les RTT (réduction du temps de travail). Pourtant le rapport de la DRESS démontre que 16 % de postes d'aides-soignants (AS) ne sont pas pourvus. Le 31 janvier et le 15 mars 2018 ont été marqué par des fortes mobilisations de personnels, de familles, de résidents et d'aidants dénonçant les conditions d'accueil de nos aînés. Dans la continuité, des luttes ont lieu en territoire : grève, débrayage, des interpellations des ARS, des conseils départementaux, des élus, des débats publics ... Le gouvernement n'a pas mis en place des mesures urgentes par des moyens humains et matériels pour remédier à la situation dramatique que vivent les résidents et les patients.

Pour répondre à cette contestation des citoyens, Madame BUZYN s'est engagée en projetant une concertation nationale « Grand Age et Autonomie » qui est en cours et qui devrait aboutir sur une nouvelle loi. Début janvier la ministre de la santé annonçait l'attribution d'une prime aux AS en Ehpad publiques. Après un long silence cette proposition refait surface, son attribution serait plus sélective que prévue. Elle serait assujettie à une formation complémentaire « assistant en soins en gérontologie » (ASG), tout ça pour 90 euros qui sont déjà prévus et octroyés aux AS qui ont réalisés cette formation depuis sa création. Donc tous les soignants ne bénéficieront pas de cette prime et de cette formation. Que fait-on pour les ASG, AMP (Aide-Médico-Psychologiques) et ASH (Assistant Service Hospitalier) faisant fonction d'aide-soignante qui ne sont pas reconnus ? Il faut rappeler que 80 % des femmes travaillent dans ce secteur avec des salaires de misère, non formées et des diplômes non reconnus, des effectifs réduits, une qualité de vie au travail indécente. C'est une réelle discrimination pour les femmes alors que Monsieur MACRON a fait de l'égalité Femmes/Hommes une soi-disant priorité de son quinquennat. Pour toutes ses raisons, nous appelons à vous mobiliser massivement le 19 mars pour porter vos revendications pour dire stop « Nous n'en pouvons plus : ».



« Il n'est pire sourd que ceux qui ne veulent pas entendre »

Actions et mobilisations des établissements d'hébergement pour personnes âgées et des services de soins à domicile

→ Principe :

Semaine d'actions dans les territoires du lundi 11 au vendredi 18 février 2019, à partir d'un matériel national proposé par la Fédération, associé à un appel national à la mobilisation le mardi 19 mars à l'appel de la CGT interprofessionnel avec et à destination des salariés des EHPAD, des USL et des services de soins à domicile ainsi que des usagers, familles et citoyens concernés.

→ Actions proposées dans la semaine du 11 au 18 mars 2019 selon les moyens humains, matériels, organisationnels des territoires :

- ▶ Distribution des tracts nationaux
- ▶ Signature de la motion intersyndicale
- ▶ Campagne de sensibilisation et d'information citoyenne
- ▶ Conférences de presse
- ▶ Organisation de débats citoyens et syndicaux
- ▶ Recueil des questionnaires sur les conditions de travail

→ Temps fort de la semaine : journée de mobilisation le mardi 19 mars

- Rassemblement en région
- Un rassemblement des salarié.e.s (débrayage), des résidents et des familles de 11h à 12h dans toutes les EHPAD.
- Une marche à partir de 14h dans tous les départements, avec un trajet permettant de se rendre de l'agence de l'ARS au conseil départemental par exemple, ou qui tout du moins cible les acteurs territoriaux impliqués dans le financement des EHPAD.